

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/1580-organiser-la-permanence-de-soins-avec-la-tele-imagerie-medicale>

La Télémédecine en action : permanence de soins en imagerie médicale - Eléments de constats et d'analyse

Sommaire

1. Introduction
2. La permanence de soins en i...
3. Retours d'expérience
 - 3.1. Région Picardie
 - 3.2. Région Lorraine
 - 3.3. Région Pays-de-la-Loire**
4. En vue d'un déploiement rég...
 - 4.1. Organisations régionales
 - 4.2. Processus de réalisation...
5. Aspects organisationnels de...
 - 5.1. Gouvernance
 - 5.2. Pilotage et Gestion de pr...
 - 5.3. Ressources humaines
 - 5.4. Formation
 - 5.5. Communication
 - 5.6. Système d'information
 - 5.7. Logistique et matériel
 - 5.8. Post-déploiement
 - 5.9. Modèle économique

↪ 3. Retours d'expérience

↪ 3.3. Région Pays-de-la-Loire

Contexte

Malgré une forte croissance démographique, notamment sur le littoral qui attire beaucoup de personnes âgées, la région Pays-de-la-Loire est confrontée à un important problème de démographie médicale. Il s'agit d'une des régions françaises les moins bien dotées en radiologues et en équipement d'imagerie en coupe. De plus, il existe de fortes disparités au sein même de la région, notamment entre la Loire Atlantique et la Sarthe.

Le déficit de radiologues dans plusieurs établissements de santé, parfois dotés d'un service d'accueil des urgences, ne permet pas à ceux-ci d'assurer la permanence des soins 24h/24.

Certains ES ont aujourd'hui recours aux services d'un prestataire privé afin d'assurer l'interprétation des clichés pris tant en continuité qu'en permanence des soins.

Projet initial

La mise en place de la permanence des soins en imagerie par télémédecine a pour objectif de mutualiser les ressources en radiologie et de maintenir un accès continu aux actes d'imagerie.

La volonté de l'ARS est d'organiser la PDS en **réduisant les lignes de garde et en intégrant les libéraux à son fonctionnement**. Cette organisation doit en effet permettre de passer de 26 lignes de gardes et astreintes à 5 gardes. L'ARS a ainsi demandé aux radiologues libéraux de s'organiser et de faire des propositions de participation à la PDS.

De leur côté, les deux CHU que compte la région, gérant leur propre PDS, ne sont pas impliqués dans le projet excepté dans leur rôle de recours pour une demande d'avis spécialisé.

La mise en œuvre doit débuter par **deux prototypes territoriaux** qui permettent de valider les solutions techniques, de mettre en œuvre l'organisation spécifique, d'identifier et de lever les points de blocage.

Chaque prototype inclut 4 à 5 établissements publics et privés.

L'analyse de l'expérience de ces prototypes doit permettre de valider un schéma organisationnel en vue d'une généralisation.

Le projet de permanence des soins doit concerner à terme 38 établissements, avec la participation cible de 150 radiologues libéraux.

Concernant l'échographie, un centre référent doit être mis en place par département, les autres établissements ayant des urgences devant transférer leurs échographies sur ce centre.

Réalisations

L'ARS a introduit dans le CPOM des établissements une disposition qui impose à tout détenteur d'équipement matériel lourd en radiologie de participer à la PDS en imagerie.

De leur côté, les radiologues du secteur privé se sont rassemblés autour de 2 GIE :

- En Vendée, « **GIE ImaOuest** » - 102 radiologues : GIE créé en mai 2012, composé de radiologues libéraux mais ouvert aux praticiens hospitaliers publics. Ce groupement est favorable à la priorité accordée aux solutions locales avec un engagement des acteurs pour une permanence des soins sur site, et une connaissance interpersonnelle des praticiens et patients engagés dans le dispositif. A priori, sur la centaine de radiologues associés, environ 90 sont disposés à participer à la PDS.

A ce jour, onze établissements de santé ont des radiologues associés d'IMAQUEST : CHU de Nantes, CH de Saint Nazaire, CH de Cholet, CH de Laval, CH de la Roche/Yon, CH de Châteaubriant, CH du Haut-Anjou, CH Nord Mayenne, CH Les Sables d'Olonne, CH de Fontenay le Comte et l'Hôpital de Montaigu.

- En Sarthe, « **GIE MAINE Image Santé** » - 50 radiologues : GIE composé de radiologues libéraux uniquement, il assure l'interprétation d'examen de radiologie standards réalisés en continuité des soins.

Ce dispositif mis en place en mai 2011 a traité 800 dossiers en une année de fonctionnement et réalisé 1500 actes. L'ARS souhaite que des praticiens hospitaliers soient impliqués mais rencontre des difficultés. Un certain nombre de radiologues exerçant dans des établissements publics de santé de taille moyenne sont en effet intéressés par le projet mais se heurtent au refus de leurs représentants.

Fin 2013, une prestation d'assistance a été lancée pour formaliser les organisations et accompagner le changement au sein des 2 projets.

Cas particulier du CH de Luçon (recours à un opérateur privé)

Le CH de Luçon, situé à 40km de la Roche sur Yon, constitue un site périphérique du CHD Vendée. Il accueille 13.000 patients par an aux urgences avec des pointes de 60 passages / jour durant l'été.

L'établissement réalise des radiographies conventionnelles, des scanners et échographies, représentant au total 30 000 examens/an.

Pour assurer la Permanence des soins, le CH de Luçon a choisi de faire appel à la société IMADIS pour assurer l'interprétation de tous les scanners au cours des périodes de garde (18h-8h en semaine, weekend et jours fériés). Les radiographies conventionnelles sont interprétées par les radiologues du site de Luçon en semaine (sauf cas particulier et ponctuel) et par IMADIS le weekend et les jours fériés. Les téléradiologues d'IMADIS sont joignables 24h/24.

Les délais de réponse ont été définis dans le contrat conclu entre le CH et IMADIS :

- Examen relevant de l'urgence non vitale : réponse orale dans un délai inférieur à 1h après transmission des images et compte-rendu écrit dans un délai de 12h.
- Examen relevant de l'urgence vitale : réponse orale dans un délai inférieur à 15 minutes après transmission des images et compte-rendu écrit dans un délai de 2h.

Cette société est engagée sur des critères qualité : délais de rendu, double lecture aléatoire, etc. Elle adopte une démarche confraternelle : les radiologues IMADIS se rendent dans l'établissement, organisent des formations communes aux différents ES avec qui ils travaillent pour qu'il y ait transfert de compétences.

Perspectives à venir

Si jusque-là l'activité de télémédecine a été limitée aux heures de continuité de soins, l'objectif de la

région est de parvenir à une organisation régionale forte et attractive, qui permette de se passer des solutions fournies par des prestataires extérieurs à la région.

Ressources associées

DÉMARCHE

Dossier patient informatisé
interopérable

DÉMARCHE

Résultats d'imagerie, de laboratoire et
d'anapath

Glossaire

ARS

CH

CHU

CPOM

ES

imagerie

transfert

Date de parution : 10/02/2015

Télécharger la production